

ANTESITE OUVRE SON CAPITAL A HAUTEUR D'UN MILLION D'EUROS, UNE PREMIERE EN 122 ANS

Grenoble, janvier 2020 – Trois investisseurs et le président d'Antésite ont choisi d'investir à titre personnel, un million d'euros dans cette PME familiale inscrite depuis 122 ans dans le patrimoine industriel français. Un investissement nécessaire pour pérenniser l'entreprise, accélérer son développement commercial et faire redécouvrir au plus grand nombre, cette boisson saine historique.



Antésite : une entreprise, une famille et désormais une histoire d'hommes

Pour faire face aux majors de l'industrie des boissons et aux exigences du marché, la famille Quattrocchi-Mollard (l'une des 5 grandes familles industrielles grenobloises) avait besoin d'ouvrir son capital à des **partenaires financiers de terrain**. Ce n'est donc ni un fond d'investissement, ni un groupe industriel auquel la famille s'est adossée mais à **trois hommes, chefs d'entreprise et experts de la distribution**.

« Nous avons fait le choix de la meilleure proposition pour booster notre force commerciale mais aussi pour préserver l'ancrage local isérois et les emplois », précise Adrien Mollard, Président d'Antésite.

François Lévêque (Business Angel), Stéphane Lacourt (Business Developer) et Jérôme Poisson (DG Columbus Retail) ont donc choisi d'investir avec Adrien Mollard dans cette marque française historique afin de consolider sa présence dans les linéaires et d'accompagner son développement en France et à l'international.

« Cet investissement c'est avant tout une histoire de rencontres et un véritable coup de cœur pour cette marque mythique qui rappelle le goût de notre enfance – il y a un capital affectif fort pour ce petit flacon de réglisse inscrit dans notre patrimoine français », souligne Stéphane Lacourt, nouveau DG d'Antésite et expert en distribution boissons.

Les nouveaux partenaires parient également sur l'activité BtoB d'Antésite qui est spécialisée dans le développement d'arômes et l'extraction végétale pour le compte d'industriels de l'agroalimentaire. Ils arrivent déjà avec de nouveaux contrats qui devraient faire rapidement progresser le chiffre de 15%.

Antésite, qui a clôturé son **CA 2019 à 6.5 millions d'euros**, espère atteindre les **20 millions d'ici à 5 ans** avec une feuille de route déjà bien établie : faire rentrer la nouvelle gamme de concentrés bio dans les premiers MSB dès début janvier et dans les linéaires bio des GMS courant 2020 pour tendre vers le tout bio d'ici 2022.

L'export est également à l'ordre du jour. Antésite qui est déjà présent dans les pays d'Afrique du Nord, espère élargir sa **part d'export** en Europe afin de **passer de 10% à 35% de son chiffre d'affaires**.

Les « Concentrés » avant tout : un marché sur lequel l'entreprise est leader

Durant ces dix dernières années, Antésite n'a jamais cessé d'investir en R&D pour sortir du « tout réglisse » et conserver sa place de leader sur le marché des concentrés. Est née une gamme de concentrés à base de thé et d'hibiscus, qui font désormais effet levier sur le produit iconique, lui à base de réglisse.



A la différence des sirops traditionnels, les **concentrés** 100% naturels d'Antésite sont fabriqués **sans sucres ajoutés, sans édulcorants et sans conservateurs**. Une recette vieille de 1898, très peu calorique et économique (quelques gouttes suffisent à aromatiser un verre d'eau), qui colle aujourd'hui encore à cette tendance du retour aux sources : aux produits sains, bio et naturels.

« Nous n'avons jamais vendu autant d'Antésite que cette année. Sur 2019 nous avons embouteillé pas moins de 1.3 millions de concentrés (soit une équivalence en prêt à boire de 65 millions de litres de boisson**) et désormais nous avons besoin d'accélérer la cadence de production pour investir de nouveaux points de distribution et se déployer à l'international où nous avons une place à prendre sur le marché des boissons saines », précise Adrien Mollard.

Une nouvelle page d'histoire que les quatre hommes s'approprient à écrire ensemble.

A propos d'Antésite :

Basée à Voiron (38), Antésite est née en 1898 de Noël Perrot-Berton, apothicaire de génie et pharmacien aux hôpitaux de Lyon pour détourner du vin les cheminots de l'époque et proposer une autre façon de boire de l'eau. Il crée l'Antésite à base de réglisse, connue pour ses vertus désaltérantes. Reprise en 1990 par Denis Quattrocchi alors Directeur Commercial de la société, celui-ci devient Pdg et opère un virage stratégique grâce au rachat de la marque Noiro et de son activité d'extraction végétale. Antésite-Noiro s'impose dès lors comme le 1^{er} producteur et vendeur d'arômes de réglisse en France. En 2008, Elisabeth Quattrocchi et son fils, Adrien Mollard héritent de l'entreprise familiale. Ils tiendront les rênes ensemble et Adrien Mollard sera nommé Pdg en 2014. Aujourd'hui l'entreprise compte 26 salariés permanents, un effectif doublé en période estivale.

*Répartition du CA 2019 de 6.5M€ : 70% activité B2C, 20% activité B2B, 10% export.

**Concentré Antésite de 13cl = 50 à 60 litres d'eau aromatisée (vs un sirop traditionnel de 75cl = 7 litres d'eau aromatisée)

